



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 14 mai 2021 à 13 h
Exceptionnellement tenue à huis-clos, par Vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, Secrétaire d'arrondissement substitut

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 13h.

Mot d'ouverture de la mairesse

La mairesse, madame Caroline Bourgeois souhaite la bienvenue aux citoyens, aux membres du conseil d'arrondissement et aux membres de l'administration.

CA21 30 05 0158

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 14 mai 2021 tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

Période de questions et commentaires du public

Aucune question n'a été déposée lors de cette séance.

CA21 30 05 0159

APPROUVER - LISTE DES PROJETS - À INSCRIRE - BULLETIN DE VOTE - CITOYEN - SUSCEPTIBLES - ÊTRE MIS EN RUVRE - TERRITOIRE - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES- PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la liste des projets à inscrire sur le bulletin de vote citoyen qui sont susceptibles d'être mis en œuvre sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

12.01 1214281017

CA21 30 05 0160

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - ANNÉE 2021 - DEUX - ORGANISMES - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - LE CENTRE DES FEMMES DE MONTRÉAL-EST/POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE - COMMISE ET SUBIE - JEUNES 2021 - APPROUVER - DEUX PROJETS DE CONVENTION

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 101 586 \$, pour l'année 2021, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes;

Organisme	Projet et période	Montant
Le Centre des femmes ME/PAT	du 23 août 2021 au 17 décembre 2021	24 890 \$
Centre de promotion communautaire Le Phare	du 20 mai 2021 au 31 décembre 2021	76 696 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

ADOPTÉ

20.01 1218880001

CA21 30 05 0161

LEVÉE - SÉANCE

À, 13 h 03,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} juin 2021.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut